

VILLE  
DE  
BAUME - LES - DAMES



DOUBS

DÉPARTEMENT DU DOUBS  
Canton de Baume les Dames  
Arrondissement de Besançon  
**COMMUNE DE BAUME LES**

**DAMES**

(N°INSEE : 25047)

**Nombre de membres**

- En exercice : 29
- Présents : 17
- Votants : 27
- Ayant donné procuration : 10
- Absents : 2

**Date de convocation**

06/07/2022

**Date d'affichage**

19/07/2022

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 12 juillet 2022**

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le DOUZE JUILLET, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAUME LES DAMES s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud MARTHEY, Maire, pour la session ordinaire du mois de JUILLET.

**Étaient présents (17) :**

Arnaud MARTHEY, Marie-Christine DURAI, Gérard GLEIZE, Francine COUDON, Colette ROMANENS, Annie GIRARDAT, Jean-Claude MAURICE, Jean-Marc VUILLEMIN, Dominique MISCHI, Christelle LAMBERT, Sébastien FERNIOT, Christian LANIER, Thomas VIGREUX, Emilie GOGAND, Soazig BONFILS, Florian CORDIER, Camille LIARD.

**Procurations données (10) :**

Christian BASSENNE donne pouvoir Gérard GLEIZE  
Sylviane MARBOEUF donne pouvoir Thomas VIGREUX  
Julien BOILLOT donne pouvoir Arnaud MARTHEY  
Jean-Claude ALAMPI donne pouvoir à Francine COUDON  
Bruno DEBRIE donne pouvoir à Marie-Christine DURAI  
Laure THIEBAUT donne pouvoir Jean-Claude MAURICE  
Frédéric SERGENT donne pouvoir Camille LIARD  
Sandra BOUHESANE donne pouvoir Colette ROMANENS  
Maud BEAUQUIER donne pouvoir à Dominique MISCHI  
Charline BARDEY donne pouvoir Christelle LAMBERT

**Absents (2) :**

Philippe RONDOT  
Emmanuelle WISSANG-GIRARD

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal, Annie GIRARDAT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**Délibération n° F06/2022**

**Objet : Subvention Association Sirocco Skate Club**

Dans le cadre du festival KoBoLD, la Ville de Baume les Dames fait appel à l'association Sirocco Skate Club pour organiser des ateliers et un contest de skateboard le dimanche 10 juillet au skate-park de Baume les Dames.

**Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention de 150 € à l'association Sirocco Skate Club comme participation à la récompense des vainqueurs.**

**Vote du Conseil :**

Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Maire,

Arnaud MARTHEY

